

Le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller Spécial du Roi et Gouverneur de la Province de la Mecque, reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI

Son Altesse Royale le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller Spécial du Serviteur des Deux Saintes Mosquées et Gouverneur de la Province de la Mecque, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) et la délégation qui l'accompagnait, dans son bureau à Djeddah, le lundi 07 Jumada Al-Akhira 1443, correspondant au 10 janvier 2022. Son Altesse a souhaité la bienvenue au Secrétaire Général, exprimant son plaisir de recevoir cette délégation de l'Académie, et son appréciation pour son rôle important dans la dissémination de l'approche de modération et de la culture de tempérance et de tolérance. Son Altesse a également souligné la nécessité de déployer des efforts concertés afin de promouvoir le juste milieu et combattre le radicalisme, le fanatisme et l'extrémisme. De son côté, le Secrétaire Général a exprimé sa profonde appréciation et son remerciement à Son Altesse Royale pour ce grand honneur et pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Son Excellence a transmis à Son Altesse les salutations du Président de l'Académie, S.E. Cheikh Saleh bin Humaid, Conseiller à la Cour Royale saoudienne, Membre du Conseil des Grands Savants, Imam-Khatib à la Grande Mosquée de Makkah, et de tout le personnel de l'Académie, y compris les membres, les experts et le cadre professionnel. Son Excellence a présenté à Son Altesse un bref résumé de la mission de l'Académie qui se repose sur la présentation de l'approche modérée de la Charia, en soulignant ses avantages et capacités à réaliser le bonheur et la stabilité pour l'humain et la société,



soulignant à cet égard les efforts continus de l'Académie pour corriger les idées fausses et l'image stéréotypée de l'Islam. Son Excellence a également souligné la persévérance de l'Académie sur la convergence intellectuelle et l'intégration scientifique entre les savants de la Oumma et les savants des écoles renommées de droit musulman, en plus de la coordination diligente entre les organismes d'ifta et les conseils des érudits dans le monde musulman et les communautés musulmanes. En outre, Son Excellence a souligné que l'Académie n'étudie pas et n'émet pas des fatwas sur des questions d'ordre local, et a également indiqué que l'Académie n'aborde pas les questions controversées, car c'est dans le but d'unir la parole de la Oumma et de resserrer ses rangs. Son Excellence a ensuite fait l'éloge du soutien continu, de la particulière attention et des grands services dont bénéficie l'Académie de la part de l'État hôte et de son peuple, en sa tête le Gardien des Deux Saintes Mosquées, Roi Salman bin Abdelaziz Al Saud, et SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdelaziz Al Saud. Par ailleurs, grâce au soutien de l'État siège en particulier

et des États membres de l'OCI en général, l'Académie a pu tenir 24 Sessions et émettre 238 résolutions sur divers sujets et calamités relatifs à l'économie, la pensée, la culture et l'éducation. Son Excellence a conclu son discours en exprimant son aspiration à renforcer les relations de coopération et de coordination avec les institutions scientifiques et religieuses en charge des affaires religieuses au Royaume d'Arabie saoudite. A l'issue de la réunion, Son Excellence a remis à SAR Prince Khaled Al-Faysal un luxueux exemplaire de la quatrième édition du Livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie, ainsi que quelques publications de l'Académie. Son Excellence était accompagné à cette rencontre par M. Mohamed Mondher Chouk, directeur du cabinet et des protocoles, Mme Sarah bint Amjad Hussain, directrice des affaires familiales et féminines, M. Mohamed Al-Idrissi, directeur des médias, des relations publiques, Dr Abdel-Fattah Mahmoud Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale, et M. Amjad Al-Mansi, chef du protocole.



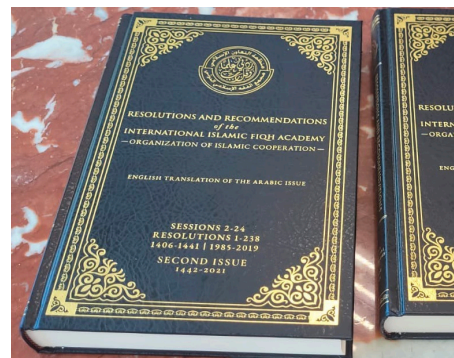
Le Secrétaire Général de l'OCI reçoit la 2ème édition des Résolutions et des Recommandations de l'Académie en Anglais



Dans la continuité des développements qualitatifs et des transformations en cours au Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) depuis l'arrivée de S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano au poste de Secrétaire Général de l'Académie, et dans le souci de permettre aux scientifiques, intellectuels, chercheurs et érudits non-arabophones à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman

de tirer le meilleur parti des publications de l'Académie, le Secrétariat Général de l'Académie a publié la deuxième édition du Livre des Résolutions et Recommandations en anglais, après une interruption de 22 ans depuis la première édition en 2000. Tout en félicitant ses membres et ses experts pour la publication de cette nouvelle édition, le Secrétariat Général de l'Académie exprime sa profonde appréciation et sa gratitude à S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), à S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, et S.E. Dr. Yousef bin Ahmed Al-Othaimeen, ancien Secrétaire Général de l'OCI, pour leur soutien continu et leur générosité envers l'Académie. Le Secrétariat Général exprime également sa haute gratitude aux savants, juristes, traducteurs et réviseurs de l'Académie pour leurs efforts dans la réalisation de cet ouvrage. A cette occasion, il convient de noter que le Secrétaire général de l'Académie a remis le premier exemplaire

de la nouvelle édition au Secrétaire général de l'OCI, lors de leur rencontre dans son bureau au siège de l'OCI, le mercredi 23 Jumada Al-Akhira 1443 correspondant au 26 janvier 2022. Cette nouvelle édition contient une traduction complète de l'ensemble des deux cent trente-huit (238) résolutions et recommandations émises par l'Académie depuis sa fondation jusqu'à ce jour.



Le Doyen du Corps diplomatique accueille le Secrétaire Général de l'AIFI à Riyad



S.E. l'Ambassadeur Dhiauddin Bamakhrama, Doyen du Corps Diplomatique, et Ambassadeur de la République de Djibouti, a reçu le mercredi 02 Joumadah al-Akhira 1443, correspondant au 05 janvier 2022, dans son bureau au Quartier diplomatique de Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI). Son Excellence a commencé son discours en exprimant ses vifs remerciements à Son Excellence et à son entourage pour la visite, en louant les efforts remarquables de Son Excellence pour promouvoir l'Académie, et en communiquant avec les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), et en exprimant sa grande appréciation pour

les développements dont l'Académie a été témoin depuis que son Excellence a assumé la direction du Secrétariat général de l'Académie, notant le grand rôle de l'Académie dans la diffusion de la modération et la promotion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence pacifique. Il a conclu en exprimant son aspiration à ce que l'Académie se rapproche aux principales institutions religieuses d'Afrique de l'Est pour organiser un séminaire scientifique spécialisé à Djibouti sur la promotion de la modération, une culture de la modération, de la tolérance et de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme dans la région. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude à l'Ambassadeur pour son bon accueil et son hospitalité, louant le grand rôle de Son Excellence dans le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre le Royaume d'Arabie saoudite et toutes les ambassades et missions diplomatiques accréditées dans le Royaume, notant la grande confiance et le respect dont Son Excellence jouit de tous en reconnaissance de sa sagesse et compétence. Son Excellence a exprimé ses remerciements à l'Ambassadeur et sa grande gratitude pour le soutien continu des États membres de l'OCI en général et de la République de Djibouti en particulier, soulignant la volonté

de l'Académie de renforcer le partenariat et la coopération avec les institutions religieuses et scientifiques avec les États membres de l'OCI, et se félicitent en particulier de la proposition de Son Excellence d'organiser dans un proche avenir un colloque scientifique spécialisé sur les thèmes et les questions évoqués par Son Excellence le Doyen du Corps diplomatique en coopération avec les institutions religieuses et scientifiques de la Corne de l'Afrique. Son Excellence a conclu son discours en invitant Son Excellence à visiter le Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, et lui a remis un exemplaire de la quatrième édition du livre des résolutions et recommandations de l'Académie, et les numéros du bulletin mensuel. La réunion a été suivie par M. Mohamed Al-Idrissi, directeur du département des relations publiques et des médias à l'Académie.



Le Représentant permanent de la Libye à l'OCI visite l'Académie

Son Excellence l'Ambassadeur Kamal Bashir Dahan, Représentant Permanent de l'Etat de Libye auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a rendu visite à Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le mardi 8 Joumada Al-Akhira 1443 correspondant au 11 janvier 2022, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a exprimé ses vifs remerciements à Son Excellence le Secrétaire général pour l'accueil chaleureux et la bonne réception, et sa profonde appréciation pour les changements qualitatifs et les développements remarquables dont a été témoin le Secrétariat général de l'Académie, que ce soit au niveau administratif ou scientifique et intellectuel depuis Son Excellence a assumé ses fonctions de Secrétaire général de l'Académie, louant le grand désir de Son Excellence d'unir la parole de la Oumma et de diffuser les concepts corrects de la vraie religion, et de promouvoir les valeurs de modération, de tempérance et de coexistence pacifique. Son Excellence a conclu en exprimant son aspiration à renforcer les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat général de l'Académie et l'État de Libye à travers la nouvelle délégation permanente, souhaitant à Son Excellence et à l'Académie plus de succès dans la réalisation des activités et programmes du plan stratégique de l'Académie, soulignant sa pleine disponibilité à fournir toutes les facilités et services nécessaires au succès



des différents programmes et projets de l'Académie. Son Excellence s'est également engagée à veiller à ce que l'État libyen remplisse pleinement ses obligations matérielles et morales envers l'OCI et tous ses organes. Pour sa part, le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette visite qui marque l'appréciation de Son Excellence et de la délégation permanente libyenne auprès de l'Académie, et elle affirme également la volonté sincère de consolider les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat de l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses de l'État de Libye, louant entre-temps le haut niveau scientifique dont jouissent les savants libyens et le rôle pivot et pionnier joué par les institutions religieuses et scientifiques libyennes, en particulier l'Autorité libyenne

de Waqf et des Affaires islamiques. Son Excellence a conclu en soulignant que l'Académie est impatiente de travailler et de communiquer avec la délégation permanente, ainsi qu'avec toutes les institutions et centres scientifiques libyens concernés par les questions de pensée, les sujets sociaux et économiques, car l'Académie est pleinement préparée à exploiter tous ses capacités scientifiques à soutenir le gouvernement libyen et le peuple libyen frère dans la réalisation de la sécurité, de la sûreté et de la coexistence pacifique, avec un empressement à renoncer à la violence, à l'extrémisme et aux discours de haine. La réunion s'est déroulée en présence du Dr Abdel-Fattah Mahmoud Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale à l'Académie, Mme Sarah bint Amjad Hussain, directrice des affaires familiales et féminines à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du secrétaire Général de l'Académie pour les médias et les relations publiques.



Le DC de la Mission Régionale de l'OCI en Somalie visite l'AIFI

S.E. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu en son bureau au Siège du Secrétariat Général de l'Académie le mercredi 9 Joumada al-Akhira 1443, correspondant au 12 janvier 2022, Son Excellence L'Ambassadeur Mohamed Bamba M. Boba, Directeur général de la Mission régionale de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en République fédérale de Somalie, qui a informé le Secrétaire général des derniers développements en Somalie et a discuté des domaines possibles de coopération et de coordination entre la mission et l'Académie. Le secrétaire général a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour sa visite, notant le grand rôle joué par l'Organisation à travers sa mission régionale dans le soutien aux efforts de paix et de reconstruction en République fédérale de Somalie, et souhaitant plein succès à Son Excellence dans ses énormes tâches pour assurer que la Somalie retrouve sa stabilité et sa prospérité. Dans ce contexte, Son Excellence a souligné la pleine disponibilité de l'Académie à fournir toutes les formes de soutien intellectuel et juridique à la République fédérale de Somalie, en particulier dans la lutte contre l'idéologie extrémiste qui alimente le terrorisme et propage l'extrémisme, et appelle à des attaques brutales contre la vie, et propriété publique et privée fondée sur de faux concepts et de fausses interprétations de textes sacrés. Son Excellence a également salué le rôle exceptionnel joué par de nombreux savants et penseurs contemporains



de la République fédérale de Somalie dans la Corne de l'Afrique, dans la promotion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et dans le rejet de l'extrémisme, de l'intolérance et du terrorisme, et a confirmé à Son Excellence la volonté de l'Académie de renforcer une coopération étroite avec les institutions et centres scientifiques et les conseils juridiques en Somalie. Cela peut être réalisé en s'associant à des conférences, des séminaires et des ateliers avec des savants somaliens sur les moyens de démanteler les origines de l'idéologie extrémiste et de briser les fondements intellectuels sur lesquels repose l'extrémisme, ainsi que de réfuter les prémisses sur lesquelles ils reposent pour impliquer de nombreux jeunes, femmes et enfants dans la commission d'actes odieux qui n'ont rien à voir avec l'islam et contre ses enseignements. Pour sa part, Son Excellence l'Ambassadeur a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire général pour son bon accueil, louant le grand rôle joué par l'Académie et ses efforts considérables dans la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de violence, de terrorisme et de répandre

les valeurs de tolérance et de modération. Son Excellence a également salué la volonté de l'Académie de renforcer sa coopération et son partenariat avec les principales institutions scientifiques somaliennes dans l'intégration des efforts et la coordination des visions pour renforcer l'approche de modération et pour lutter contre l'extrémisme et la violence en organisant des séminaires et ateliers spécialisés sur diverses questions intéressant les musulmans de la Corne de l'Afrique en général et de la République fédérale de Somalie en particulier. À l'issue de la visite, l'Ambassadeur Mohamed Bamba a réitéré ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence et ses aspirations pour une visite de Son Excellence et d'une délégation de l'Académie à Mogadiscio prochainement. La réunion s'est déroulée en présence de S.E. l'ingénieur Abdullah Abdullah Ali, directeur général adjoint de la mission régionale de l'OCI en Somalie, le Dr Abdel Fattah Mahmoud Abnauf, directeur du département de la planification et de la coopération internationale à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du secrétaire général de l'Académie pour la Médias et relations publiques.



Le Secrétaire Général de l'AIFI visite l'Ambassade du Sénégal à Riyad



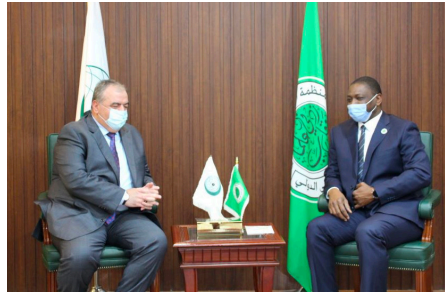
S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a visité, le jeudi 03 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 06 janvier 2022, l'Ambassade de la République du Sénégal dans le Quartier Diplomatique de Riyad, en Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. Mohamadou Dodo, Ambassadeur du Sénégal et son Représentant permanent auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), a reçu le Secrétaire général et l'a remercié pour cette visite, qui est la première visite d'un responsable de l'Académie à l'Ambassade. Il a déclaré que cette visite est une expression honnête de

l'appréciation et de l'estime des dirigeants et du peuple de la République du Sénégal, ainsi qu'une affirmation de la volonté de son Excellence de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et les institutions scientifiques du Sénégal afin de diffuser la culture de modération, de tolérance et de coexistence d'une part et de renforcer la communication et la coordination entre l'Académie et les institutions religieuses en vue de combattre toutes les formes d'intolérance, d'extrémisme, de fanatisme et de terrorisme d'autre part. Il a ensuite exprimé sa joie devant le grand développement et le changement qu'il a constaté lors de sa visite à l'Académie à Djeddah, qui est une source de fierté pour tous et témoigne du bon leadership de Son Excellence. Son Excellence a conclu en exprimant la disponibilité de la République du Sénégal à apporter tout son soutien à l'Académie pour lui permettre de jouer son rôle estimé et distinct dans l'unification de la Oumma et la réalisation de la communication et de la coopération entre les savants et experts de l'Académie et les savants du Sénégal dans les domaines de la recherche et des fatwas.

Pour sa part, le Secrétaire Général a exprimé sa gratitude et son remerciement à l'Ambassadeur pour son bon accueil et sa réception, saluant le grand soutien et les soins que l'Académie reçoit de la République du Sénégal depuis sa fondation à ce jour. Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation et sa gratitude pour la récente visite de l'Ambassadeur au Secrétariat général de l'Académie. Il a souligné l'entière disponibilité de l'Académie à renforcer les relations de partenariat, de coopération, de coordination et de communication entre l'Académie et les institutions académiques et religieuses sénégalaises dans tous les domaines, notamment le domaine de la diffusion de la modération, de la tolérance et de la coexistence. Son Excellence a conclu en promettant sa volonté de se rendre prochainement au Sénégal. La réunion s'est déroulée en présence de M. Mohammed Walid Al-Idrissi, directeur du département des médias, des relations publiques et des technologies de l'information de l'Académie.

Le Secrétaire Général du SMIIC rend visite à l'AIFI

Le Secrétaire Général de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays islamiques (SMIIC) de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), M. Ihsan Ovut, et sa délégation ont visité le siège du Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) le jeudi 10 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 13 janvier 2022. Son Excellence et sa délégation ont été accueillis par le Secrétaire général de l'Académie, Prof. Koutoub Moustapha Sano, et quelques cadres de l'Académie. Le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à son invité et à la délégation en soulignant la relation distincte entre l'Académie et l'Institut depuis sa création, et en louant à cet égard la coopération positive entre l'Institut et l'Académie dans le domaine de l'émission de normes juridiques islamiques pour l'industrie halal tels que dans l'abattage, les aliments, les boissons, etc., en vue d'atteindre les objectifs de l'OCI dans la diffusion de l'industrie halal ancrée dans les normes islamiques et de souligner le partenariat stratégique entre les deux parties. Son Excellence a exprimé son aspiration à l'engagement des États membres de l'OCI à toutes les normes de la Charia des produits halal tels que les aliments, les médicaments et autres, considérant que ces normes découlent des résolutions et des recommandations émises par l'Académie pendant quatre



décennies, et a exprimé sa confiance dans la coopération et l'intégration des États membres entre eux dans le domaine de la production et du commerce des produits halal afin que tous leurs produits soient conformes aux dispositions de leur religion et de la Charia. Dans ce contexte, Son Excellence a promis de poursuivre la coopération et la coordination entre l'Académie et l'Institut à travers des réunions régulières, des séminaires et des conférences conjointes afin de continuer à servir les musulmans et d'atteindre les objectifs de l'OCI dans le domaine des aliments et des médicaments conformes à la Charia. Pour sa part, S.E. Ihsan Ovut a remercié le Secrétaire Général pour son accueil chaleureux, et a salué les grands efforts de l'Académie sous la direction de son Excellence pour servir les musulmans et leurs causes à l'intérieur et à l'extérieur des États membres. Il a également noté sa satisfaction quant à la coopération solide entre l'Institut

et l'Académie dans les domaines des produits halal tels que les aliments, les médicaments et les vêtements. Il a souligné la nécessité de continuer à intensifier les efforts et d'approfondir la coopération entre les deux parties afin de suivre le rythme des développements et des changements qui ont lieu dans notre monde d'aujourd'hui. Cela vise à renforcer davantage la conformité avec les résolutions de l'Académie et les normes de l'Institut afin de suivre le développement scientifique rapide qui a lieu dans ce secteur. Il convient de noter que l'OCI a établi un organisme islamique unifié pour réglementer l'industrie halal, en créant l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (SMIIC) qui compte parmi ses membres quarante-cinq (45) États musulmans et quatorze (14) organisations régionales et internationales spécialisées.



L'Ambassadeur de Guinée accueille le Secrétaire Général à Riyad

S.E. M. Mahmoud Charif Nabhani, Ambassadeur de la République de Guinée en Arabie Saoudite, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) le jeudi 03 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 06 janvier 2022 à l'Ambassade de la République de Guinée dans le Quartier diplomatique de Riyad, capitale du Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. l'Ambassadeur a chaleureusement accueilli Son Excellence et l'a remercié en particulier pour cette visite, qui est une confirmation de sa loyauté sincère et de son profond sentiment d'appartenance aux dirigeants et au peuple de son pays, ainsi qu'une expression de sa volonté de renforcer les relations de coopération, partenariat et coordination entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses de la République de Guinée en vue de diffuser la culture de modération, de tolérance et de coexistence, et de combattre toutes les formes d'intolérance, d'extrémisme, de radicalisation et de terrorisme. Entre-temps, il s'est félicité de la récente visite fructueuse de Son Excellence en République de Guinée, où il a rencontré le Président de la



République, le Premier Ministre et plusieurs ministres, et en particulier de l'accord de coopération signé avec le Secrétariat Général des Affaires Religieuses de Guinée. Il a ensuite exprimé son plaisir et sa satisfaction quant aux évolutions et changements qualitatifs intervenus au sein du Secrétariat général

de l'Académie depuis que Son Excellence a pris ses fonctions de Secrétaire général, ce qui est une source de grande fierté pour le continent africain en général et pour la République de Guinée notamment. Il a conclu en exprimant la disponibilité de la République de Guinée à apporter tout son soutien et ses soins à l'Académie afin de lui permettre de mener à bien sa précieuse mission et d'atteindre ses nobles objectifs. Pour sa part, Son Excellence a exprimé ses vifs remerciements à l'Ambassadeur pour son bon accueil et son hospitalité, saluant le soutien continu dont l'Académie a bénéficié de la part des dirigeants et du peuple de la République de Guinée depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation pour la récente visite de l'Ambassadeur au Secrétariat général de l'Académie, soulignant le désir de l'Académie à mettre en œuvre les dispositions de l'accord de coopération signé entre l'Académie et le Secrétariat général des Affaires religieuses de la République de Guinée afin de promouvoir la modération et diffuser la culture de la tolérance et de la coexistence.

L'AIFI et la Faculté des Etudes islamiques de Serbie signent un Protocole de Coopération

Dans le cadre du renforcement des liens de coopération et de partenariat entre l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) et les institutions scientifiques prestigieuses à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et Prof. Enver Gicic, Doyen de la Faculté des Etudes islamiques de la République de Serbie, ont signé un accord de coopération stratégique entre les deux institutions le mercredi 23 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 26 janvier 2022, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Ce protocole vise à établir un partenariat stratégique dans le domaine de l'utilisation mutuelle des capacités scientifiques et de recherche des deux institutions, et l'étude des questions contemporaines pour les guider et les orienter. Le protocole vise également à organiser conjointement des conférences et des séminaires, à mener des ateliers et des formations, à échanger des publications et à représenter les deux parties lors de conférences et de séminaires organisés par l'autre partie dans le domaine d'intérêt mutuel. Suite à la signature de l'accord, le Secrétaire général a exprimé sa satisfaction quant au développement et au progrès de la Faculté, ainsi qu'aux résultats scientifiques et aux



réalisations de la Faculté au cours des dernières années dans la formation de cadres religieux distingués au services des musulmans dans la région, notant que cet accord sera une occasion d'inviter les chercheurs de cette Faculté à participer aux cours, séminaires et conférences de l'Académie, en plus de la coopération scientifique, universitaire et de recherche pour permettre au personnel académique de la Faculté et aux diplômés d'avoir plus de connaissances dans leurs disciplines. Pour sa part, le Doyen de la Faculté a exprimé sa satisfaction quant au résultat de cet accord qui permettra à la Faculté d'utiliser les capacités et l'expertise de l'Académie, ce qui bénéficiera directement au rendement de l'éducation et de la formation de la Faculté et à sa capacité d'attirer plus d'étudiants. Son Excellence a ajouté qu'il se réjouit du

soutien de l'Académie à la faculté, proposant d'organiser un séminaire spécialisé en partenariat avec l'Académie, qui portera sur les problèmes et les préoccupations des communautés musulmanes dans les Balkans. Conformément aux termes du mémorandum, les parties ont convenu de former un comité spécialisé qui identifiera leur coopération, leurs méthodes et leurs mécanismes de mise en œuvre, comme le prévoit le mémorandum lui-même. Le comité a pour mandat de bénéficier de l'expertise qu'il juge appropriée pour mettre en œuvre toutes les dispositions du mémorandum. Ont participé à la réunion le Dr Omar Zuhair Hafez, conseiller spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Mondher Chouk, directeur du cabinet et du protocole à l'Académie, le Dr Abdel Fattah Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias.



L'Ambassadeur de la République de Guinée-Bissau visite l'AIFI

S.E. M. Dino Saidi, ambassadeur de la République de Guinée Bissau auprès du Royaume d'Arabie saoudite et so représentant permanent auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a effectué une visite le jeudi 17 Joumada Al-Akhira 1443 correspondant au 20 janvier 2022, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Il a été accueilli à son arrivée par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, qui a chaleureusement accueilli son hôte, l'a remercié pour la visite, et a exprimé sa grande gratitude aux autorités de la République de Guinée Bissau pour leur soutien à l'Académie depuis sa création. Il a également mis à profit de l'occasion pour féliciter Son Excellence d'avoir pris ses fonctions d'Ambassadeur en Arabie Saoudite, lui souhaitant plein succès dans le renforcement des relations de coopération, de partenariat et d'amitié entre la République de Guinée Bissau et le Royaume d'Arabie Saoudite d'une part, et entre la République de Guinée Bissau et l'Académie d'autre part. À cet effet il a souligné que l'Académie jouit d'une bonne réputation internationale et d'un grand respect, en particulier en ce qui concerne son engagement pour la promotion de la modération, de la tolérance et de la coexistence pacifique entre différents adeptes des différentes religions. En plus il a indiqué que l'Académie est disponible pour apporter toute assistance scientifique et morale aux États membres afin de leur permettre à relever les défis idéologiques et culturels à



travers la proposition des solutions efficaces aux problèmes causés par les mauvaises interprétations des enseignements et des valeurs de l'Islam. Pour ce faire l'Académie pourrait organiser avec les États concernés des séminaires, des conférences et des ateliers de formation fréquemment. Dans le même contexte, il a déclaré que l'Académie attend avec optimisme le renforcement des relations inter-africaines avec les pays du groupe africain au sein de l'Organisation, ainsi que d'avoir un partenariat solide avec les principaux juristes et institutions scientifiques dans les pays du groupe. Il a également indiqué à son hôte qu'il prévoyait de faire une tournée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest au cours du premier trimestre de cette année en vue de répondre aux invitations d'un certain nombre de États membres de l'OCI. Pour sa part, Son Excellence l'Ambassadeur a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie exprimant sa gratitude à S.E. le Secrétaire Général pour le bon accueil, soulignant le désir de son pays d'établir des relations solides et durables avec l'Académie

pour en tirer profit dans le traitement de nombreux problèmes locaux qui concernent son pays et la région de l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble. Il a également exprimé son admiration et son appréciation pour les développements importants et les changements profonds dont l'Académie est témoin à tous les niveaux, soulignant la fierté du groupe des pays africains à l'Organisation pour ce que son Excellence le Secrétaire général a accompli depuis sa prise de fonction à la tête du Secrétariat Général de l'Académie. Son Excellence l'Ambassadeur a conclu son intervention en saluant la visite officielle prévue de Son Excellence le Secrétaire Général dans la région de l'Afrique de l'Ouest et l'a invité à se rendre en République de Guinée Bissau afin de renforcer les relations de coopération et de communication entre l'Académie et les principales institutions scientifiques religieuses d'une part, et entre l'Académie et ses savants d'autre part. A la fin de la visite, S.E. le Secrétaire Général a remis à Son Excellence des souvenirs. La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les affaires des médias.



Le Secrétaire Général de l'AIFI s'adresse aux participants de la 34ème Conférence internationale des Musulmans d'Amérique latine et des Caraïbes

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé un discours le mardi 22 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 25 janvier 2022, lors de la séance de clôture de la 34ème Conférence internationale virtuelle pour les Musulmans d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenue à Sao Paulo, Brésil. La conférence de cette année était intitulée « Le Waqf et son rôle au service des communautés musulmanes d'Amérique latine et des Caraïbes », organisée par le Centre islamique de la Dawah pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, au Brésil sous les auspices du ministère des Affaires religieuses, de la Dawah et de l'Orientation du Royaume d'Arabie saoudite. Plus de 100 savants, intellectuels, universitaires, personnalités musulmanes et étudiants de plus de 30 pays du monde entier ont participé à la conférence. Son Excellence a commencé son discours en exprimant ses sincères remerciements au Centre de la Dawah pour son invitation à participer à cette importante conférence sur l'un des sujets les plus importants de l'heure actuelle, qui devrait être traité comme un rituel de l'Islam éternel, et un moyen de combattre la pauvreté dans les sociétés, en particulier les communautés musulmanes en dehors du monde musulman. Il a également souligné que le Waqf est une source importante de revenus tout au long de l'histoire de l'Islam, notant le rôle important qu'il a joué pour répondre aux besoins des personnes endeuillées et des orphelins nécessiteux, ainsi que son rôle dans le soutien des économies des États et des sociétés, ainsi que d'autres aspects de la vie. Par conséquent, il y a un grand besoin aujourd'hui d'accorder plus d'attention au Waqf en termes de recherche, de développement, de révision et de réalisation afin de jouer le rôle qui lui est confié. Il a ajouté que l'industrie du Waqf en général est devenue aujourd'hui, grâce à Allah, une source de fierté pour la Oumma en raison de la grande place qu'elle occupe dans la finance sociale islamique. Le Waqf est devenu un sujet d'étude dans les universités et les centres scientifiques en reconnaissance de son rôle prépondérant dans la lutte contre le chômage et la réduction des discordances et des disparités sociales. Le Waqf joue également un rôle pionnier dans la diversification des sources de philanthropie et de bienfaisance. Il a souligné, la nécessité de suivre des approches scientifiques pour



guider les développements afin de préserver le développement de l'industrie et son progrès, en raison des tendances et des développements observés dans le domaine. Il a loué à cet égard les résolutions et les recommandations pratiques et efficaces émises par l'Académie dans plusieurs de ses sessions concernant le Waqf en termes de sa jurisprudence, ainsi que des calamités et des nouvelles données qui y sont liées. Il a expliqué que l'Académie a permis toutes les formes contemporaines de Waqf, depuis les propriétés jusqu'au Waqf monétaire, que le Waqf soit permanent ou temporaire. Il a rappelé que l'Académie, lors de sa 15ème session à Mascate, Sultanat d'Oman, et de sa 19ème session à Charjah, Emirats Arabes Unis, a approuvé toutes les formes et tous les types des Awqaf contemporaines, en commençant par le waqf des actifs, en passant par le waqf d'argent, le waqf de transmission de droits et de bénéfices, le waqf d'actions et de soukook, et en terminant par le waqf permanent et temporaire. Cela signifie que le musulman peut choisir n'importe lequel des types et des formes du waqf qu'il juge appropriés à ses capacités. Par ailleurs, il a appelé les musulmans qui vivent au sein des sociétés non musulmanes en dehors du monde musulman, en disant: « Je vous exhorte à bénéficier de ces résolutions de l'Académie sur lesquelles les juristes des écoles de droit musulman respectées de l'époque se sont unanimement accordés sur la base du Noble Coran et de l'honorable Sounnah du Prophète, et conformément aux objectifs de la Charia concernant le don et l'aumône, et par respect pour les conséquences des actions considérées lors de la pesée et du choix entre les opinions et la jurisprudence. J'appelle nos confrères qui habitent dans ces pays à choisir la forme et le type de Waqf qui convient à leurs vécus, et qui n'entre pas en conflit avec les règlements et les lois de leur pays. Je les appelle à accueillir les waqfs en nature (= waqf immobilières), les waqfs en espèces (= waqfs en argent), les

waqfs en bénéfices, les actions et les soukook. Je les appelle également à accueillir les waqfs permanentes et les waqfs temporaires. Les objectifs de la Charia concernant les waqfs et les aumones sont de diversifier les sources de faire le bien et la philanthropie comme le dit le Coran : (Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez.) Ali 'Imran : 92. Le mot « ce que » est une forme de communalité qui ne peut être attribuée à un type particulier de droiture mais inclut et généralise toutes les formes et tous les types de du waqf, de manière permanente ou temporaire, en nature ou en espèces. Et lorsque le Prophète Mohammad, Paix et Salut sur Lui, à dit « Lorsque la personne meurt, toutes ses œuvres et actions s'arrêtent sauf trois : une charité continue (sadaqa jariya=waqf), une connaissance dont il faut bénéficier, ou un bon enfant pour prier pour le défunt » Le terme « charité=waqf » est conçu comme un absolu, qui n'est limité par aucun type mais qui est complet pour chaque organisme de bienfaisance, qu'elle soit en nature ou monétaire, permanente ou temporaire. Son Excellence a également déclaré: Sur cette base, nous espérons que cette conférence sera l'occasion d'examiner, de développer et d'élever la question des Awqaf afin d'atteindre les objectifs nobles de sa législation, dont l'autonomisation des sociétés dépendent des dons et des aumônes qui arrivent souvent, et qui ne leur arrivent pas souvent, et cela permettrait d'assurer la continuité et la pérennité des sources de dépenses pour la Dawah et l'action islamique dans ces sociétés. Il a ensuite conclu son discours en remerciant le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite pour le soutien qu'il offre aux communautés musulmanes d'Amérique Latine et du monde. Il a adressé ses remerciements au Ministre Cheikh Abdul Latif bin Abdul Aziz Al Sheikh pour sa participation et son parrainage de la cérémonie de clôture de la conférence. La conférence s'est conclue par plusieurs recommandations, notamment l'importance de présenter les notions globales du Waqf, de souligner son rôle majeur dans l'édification de la civilisation musulmane, la nécessité pour les communautés musulmanes de s'y intéresser, de diffuser la culture du Waqf par les moyens disponibles en mettant l'accent sur les moyens de communication modernes, et d'enseigner les dispositions de la Charia sur le Waqf dans les universités et instituts islamiques.

Le Secrétaire général de l'AIFI rencontre l'Ambassadeur d'Ouganda à Riyad

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), s'est entretenu le jeudi 03 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 06 janvier 2022, avec S.E. M. Isaac Biruma Sibulime, Ambassadeur de la République d'Ouganda, et son représentant permanent auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) à Riyad, Royaume d'Arabie saoudite. L'Ambassadeur a exprimé son grand plaisir et ses remerciements à Son Excellence pour sa visite à l'Ambassade, louant les développements et les changements temoignés par le Secrétariat général de l'Académie, qu'il a remarqués lors de sa visite à l'Académie il y a des mois. Il a également exprimé sa joie d'édifier un partenariat stratégique éducatif unique entre l'Académie et les institutions religieuses en Ouganda, en particulier le Bureau du Grand Moufti d'Ouganda, afin de promouvoir une culture de modération,

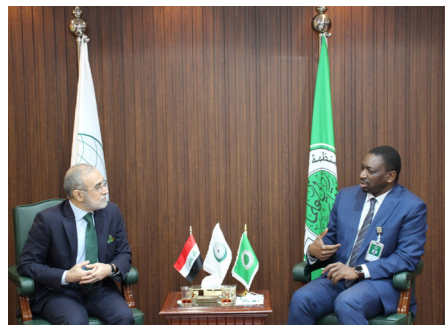
de tolérance, d'ouverture et de coexistence pacifique entre les adeptes des religions. Il a conclu en exprimant la disponibilité de la République d'Ouganda à apporter son soutien à l'Académie à tous les niveaux afin de lui permettre de mener à bien sa noble mission et de mettre en œuvre son plan stratégique. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude à l'Ambassadeur pour le bon accueil, notant le soutien et les soins continus que l'Académie reçoit de la part des dirigeants et du peuple de la République d'Ouganda depuis Sa création. Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation et sa gratitude à l'Ambassadeur pour sa récente visite au Secrétariat général de l'Académie, soulignant le désir de l'Académie de renforcer les relations de partenariat, de coopération, de communication et de coordination entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses



ougandaises dans tous les domaines, en particulier celui de la propagation de la tolérance et de la coexistence interreligieuse. Son Excellence était accompagnée de M. Mohammed Walid Al-Idrissi, directeur du département des médias, des relations publiques et de l'informatique à l'Académie.

Le Représentant permanent de l'Irak auprès de l'OCI visite l'AIFI

S.E. M. Kanaan Adnan Al-Azzawi, Consul Général de la République d'Irak auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et son Représentant Permanent auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), accompagné d'une délégation du Consulat Général, a visité le lundi 28 Joumada Al-Akhira 1443 correspondant au 31 janvier 2022 au siège du Secrétariat Général de l'Académie. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagnait, en le remerciant pour sa visite, et a exprimé ses sincères remerciements et sa reconnaissance à la République d'Irak pour son soutien et son attention continus à l'Académie et à l'OCI depuis sa création jusqu'à ce jour. Son Excellence a ensuite donné à son invité un bref aperçu des activités et des divers programmes de l'Académie et des changements dont elle a été témoin au cours de la période récente, notant à cet égard la position prestigieuse et le grand respect dont jouit l'Académie au niveau des Etats membres de l'OCI et du monde entier en ce qui concerne la diffusion de la modération et la promotion d'une culture de paix, de tolérance et de coexistence entre les peuples et les religions. Son Excellence a également assuré son invité de la disponibilité de l'Académie à fournir un soutien religieux et intellectuel à la République d'Irak afin de renforcer ses efforts appréciés dans le domaine du rejet du fanatisme et de l'extrémisme qui alimentent le terrorisme et répandent la discrimination et le chaos, et appellent à l'agression gratuite contre les personnes, leur



dignité et les biens publics et privés. Son Excellence a ensuite conclu en exprimant son aspiration à renforcer la coopération et la coordination avec les institutions et les centres scientifiques et juridiques en Irak par le biais d'un partenariat pour l'organisation de conférences, de séminaires et d'ateliers avec des universitaires irakiens sur les moyens de démanteler les idéologies extrémistes et de corriger les idées fausses sur l'Islam. Pour sa part, le Consul général a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie, ainsi que ses remerciements au Secrétaire général pour la réception chaleureuse et le grand accueil, soulignant le désir de son pays d'établir des relations solides et durables avec l'Académie et d'en bénéficier pour aborder les nombreuses questions religieuses et intellectuelles qui occupent la société irakienne. Il a également exprimé sa grande appréciation pour les changements qualitatifs et les développements remarquables dont le Secrétariat Général de l'Académie a été témoin, tant au niveau administratif qu'au niveau scientifique et intellectuel, depuis que Son Excellence a pris ses fonctions de Secrétaire Général de l'Académie, louant sa grande volonté d'unifier

la voix de la Oumma et de répandre les concepts corrects sur l'Islam. Son Excellence s'est également félicité de la volonté de l'Académie de renforcer la coopération et la communication entre le Secrétariat général de l'Académie et les savants irakiens renommés et fiables, afin de soutenir les efforts du gouvernement irakien dans la lutte contre l'intolérance, l'extrémisme et le terrorisme. Le Consul général a conclu en exprimant ses vœux au Secrétaire général et à l'Académie pour plus de succès dans la réalisation des activités et des programmes de son plan stratégique, soulignant la disponibilité de la Délégation permanente de l'Irak à fournir tous les services nécessaires l'Académie pour assurer le succès de ses divers programmes et projets. Ont été présent, du côté irakien, le Consul général Nihad Hamad Al-Dulaimi, la conseillère diplomatique Mayia Hadi Mahdi et le consul adjoint Mohammad Mustafa Kamel, et du côté de l'Académie, M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, directeur des affaires du cabinet et du protocole, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias.



L'AIFI participe à la 50ème Session du Comité des Finances Permanent de l'OCI

Le Comité financier permanent de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a tenu sa cinquantième session pour examiner le projet de budget de l'OCI et de ses organes subsidiaires, durant la période du 15 au 17 Joumada Al-Akhira 1443 correspondant au 18 au 20 janvier 2022, au siège de l'OCI à Djeddah. Les représentants de États membres et les représentants du Secrétariat général et des organes subsidiaires ont participé à la réunion. Le représentant de la République du Niger a ouvert la session et a transmis la présidence à S.E. l'Ambassadeur Rizwan Sheikh, représentant permanent de la République islamique du Pakistan, en sa qualité de chef de la délégation de la République islamique du Pakistan pour diriger les travaux de la cinquantième session du Comité financier. S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a prononcé un discours à cette occasion dans lequel il a loué les efforts déployés par les distingués délégués pour assurer le bon fonctionnement et l'application des règlements financiers ainsi que pour améliorer l'efficacité financière de l'OCI en général. Ce discours a été suivi par celui du Président du Comité, qui a présenté un bref résumé du rapport financier pour les années 2019-2020 et les notes et ont présenté les projets de budget de leurs organes, et les représentants des pays ont fait leurs observations et commentaires. Leurs positions ont varié entre les partisans d'une augmentation des budgets de certains organes et les opposants à l'augmentation pour tous les organes. Au milieu de ce débat long et animé, S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présenté le projet de budget de l'Académie dans les trois langues officielles, se concentrant dans sa présentation sur la mise en évidence de l'importance du rôle de l'Académie et ses efforts appréciés depuis sa création jusqu'à aujourd'hui dans



la clarification des provisions juridiques sur les questions et les problèmes qui concernent les musulmans, louant ses efforts distingués dans la présentation de la Charia d'une manière modérée, soulignant ses avantages et sa capacité à assurer le bonheur, la sécurité et la stabilité des peuples des deux mondes. Il a également noté le grand rôle que joue le Conseil dans la promotion de la modération, de la tolérance et de coexistence, et le rejet du fanatisme, de l'extrémisme, et du terrorisme. Il a expliqué qu'il y a un besoin urgent, sinon plus qu'un besoin, qui nécessite l'approbation du projet d'augmenter le budget de l'Académie pour lui permettre de mener à bien sa mission principale, celle de lutter contre l'idéologie extrémiste, de répondre aux appels aux fatwas de toute la Oumma, et d'apporter des solutions efficaces aux problèmes contemporains. Il a également présenté le plan stratégique quinquennal de l'Académie avec ses indicateurs de performances. Cette présentation remarquable a brièvement résumé les activités importantes dont l'Académie. Il a conclu en présentant le premier plan stratégique de l'Académie qui comprend une définition claire de sa vision, de sa mission et de ses activités, programmes, projets et initiatives avec des indicateurs de performance mesurables et évaluables. En outre, la présentation de Son Excellence a été bien accueillie par les représentants des États membres de l'OCI, qui ont loué les efforts de Son Excellence pour faire avancer l'Académie

en renforçant sa performance depuis sa nomination à la tête du Secrétariat général il y a quinze mois. Un nombre conséquent des représentants de pays à recommandé l'approbation du projet de budget, et d'autres se sont opposés à toute augmentation du budget du Secrétariat Général de l'OCI et de tous ses organes, y compris l'AIFI. Après avoir écouté les différentes interventions de l'OCI et de ses organes subsidiaires, le Comité a décidé que le budget devait rester tel qu'il était les années précédentes sans aucune augmentation, y compris le budget de l'Académie. La commission a également demandé au Secrétariat général de l'OCI et à ses organes subsidiaires de rationaliser leurs dépenses et les a exhortés à être efficaces en termes de réduction des coûts dans leurs opérations financières et administratives et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de transparence et de rationalisation des dépenses. Par ailleurs, le comité a recommandé de ne pas accorder d'augmentation des budgets pour l'exercice 2023, sauf en cas de nécessité urgente. Il convient de noter que le Secrétariat général de l'OCI devrait s'efforcer de définir ce que signifie «sauf en cas de nécessité urgente» dans l'arrêté ministériel qui stipule de ne pas augmenter le budget du Secrétariat général et de ses organes pour les exercices 2022 et 2023, car il existe une grande ambiguïté parmi les représentants de nombreux pays sur ce que signifie cette limitation. Par conséquent il y a une grande divergence entre les positions. L'Académie éprouve de la joie pour avoir présenté son plan stratégique de manière systématique permettant aux représentants des pays de mieux comprendre ses plans futurs, des développements et des changements qualitatifs dont elle est témoin; grâce à Allah le Tout Puissant.

Dr Abnauf participe à la 35ème session du Comité islamique du Croissant

Dr Abdel-Fattah Mahmoud Abnauf, Directeur du Département de la Planification et de la Coopération Internationale de l'Académie, a participé à l'ouverture de la 35ème session du Comité Islamique de la Croissant International de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) à Djeddah, le mercredi et le jeudi 2-3 Joumada II 1443H correspondant aux 5-6 janvier 2022G. Dans son discours au nom de S.E. le Secrétaire général de l'Académie, Dr Abnauf a affirmé que l'Académie accueille toute coopération qui soutient les questions humanitaires et contribue à la réalisation des objectifs du Comité islamique du Croissant international. Il a également ajouté que parmi les objectifs stratégiques de l'Académie figure une réponse directe aux préoccupations des



États membres liées aux défis dont la Oumma est confrontée, toute chose qui convergent essentiellement avec les objectifs du Comité islamique du Croissant International, qui cherche à alléger les souffrances des victimes de catastrophes, de conflits et de guerres dans le monde. Enfin, il a affirmé la disponibilité

du secrétariat général de l'Académie à mobiliser toutes ses capacités scientifiques et morales pour soutenir le Comité islamique du Croissant international dans ses efforts sincères pour aider et porter secours aux nécessiteux et aux personnes touchées par les catastrophes naturelles, les épidémies, les guerres et les conflits. Cette année, la réunion s'est tenue sous les auspices du Royaume d'Arabie saoudite, l'État du siège, président du Sommet islamique, au cours de laquelle ils ont discuté de l'évolution des questions liées au travail de fourniture d'une aide humanitaire aux personnes touchées par des catastrophes naturelles et aux personnes déplacées dans les États membres.

15ème Réunion mensuelle du Personnel de l'AIFI

Le dimanche 6 Joumada II 1443H correspondant au 9 janvier 2022G, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la quinzième assemblée générale mensuelle du personnel de l'Académie, au siège de l'Académie à Djeddah. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour l'engagement envers les règlements et les décisions de l'Académie, en particulier la participation régulière aux réunions périodiques qui définissent les orientations générales des politiques de l'Académie et les mesures pratiques prises concernant toutes les différentes questions et activités que l'Académie organise régulièrement. Il a ensuite souhaité bonne et heureuse nouvelle année administrative,

les appelant tous à redoubler d'efforts et à viser l'excellence. En plus il a donné la parole au personnel pour qu'ils expriment leurs opinions, leurs remarques sur l'avancement des travaux de l'Académie ainsi que leurs propositions susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances du personnel. Il a écouté avec intérêt et attention leurs remarques et suggestions, appelant chacun à continuer de faire preuve d'un esprit de coopération, de synergie et de fraternité tout en déployant un maximum d'efforts pour réaliser de manière optimale les activités et les programmes de l'Académie. La réunion a pris plusieurs décisions dont les plus importantes sont:

- Chercher les nouvelles technologies de système de présence et de soumettre



un rapport mensuel sur la présence du personnel au Secrétaire Général.

- Nommer un nettoyeur supplémentaire pour couvrir l'agrandissement des bureaux de l'Académie au cours de l'année écoulée.

29ème Réunion périodique des Chefs de Division

Jeudi 10 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 13 janvier 2022, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la vingt-neuvième réunion périodique des chefs de division au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue aux chefs de divisions et les a remerciés pour leur présence régulière à ces réunions importantes et décisives pour les programmes et projets de l'Académie et les modalités de leur mise en œuvre dans les meilleurs délais. Son Excellence a également souligné la nécessité de l'engagement de tous les employés envers les procédures et règlements organisationnels de l'Académie en ce qui concerne les règles de la présence et des autorisations de sorties pendant les horaires de travail, rappelant à chacun d'être honnête et digne de confiance dans sa relation avec l'institution et d'avoir un sens de responsabilité envers la Oumma musulmane,



employés proviennent des contributions des États membres de l'Organisation, et donc la responsabilité morale est grande pour nous tous d'accomplir notre devoir de la manière la plus complète et la meilleure forme. D'autre part, Son Excellence a évoqué la question des droits des employés et a affirmé à cet égard sa directive au Département des affaires administratives et financières de l'Académie de permettre à tous les employés d'utiliser leurs congés annuels quand ils le souhaitent, afin d'assurer le confort de l'employé et de fournir l'atmosphère adéquate, tout en

respectant les procédures et les règlements énumérés dans le statut de l'Académie et le système cadre de l'Organisation. Son Excellence a également appelé les employés de l'Académie à informer l'autorité concernée de toute infraction du système, soulignant qu'il n'y a aucune tolérance pour ceux qui fraudent l'Académie en contournant le système d'empreintes digitales visant à contrôler les heures de présence et de sortir des employés. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont:

- Réviser quotidiennement le bulletin mensuel afin d'éviter d'accumuler les infos pour les comités chargés de l'éditer et de le réviser, et afin de le diffuser à temps.
- Distribuer des copies du livre annuel du bulletin à grande échelle dans les États membres pour faire connaître les activités et les accomplissements de l'Académie au cours de l'année écoulée.
- Accélérer l'achèvement des tâches liées à la tenue d'un séminaire sur l'étourdissement des volailles en partenariat avec l'Autorité alimentaire et pharmaceutique.

30ème Réunion périodique des Chefs de Division



Jeudi 24 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 27 janvier 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la trentième réunion périodique des chefs de division au siège du Secrétariat Général de l'Académie de Djeddah. Le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue aux chefs de division et les a remerciés pour leur régularité à créunions périodiques et leur efforts à élever l'Académie au plus haut niveau. Il a ensuite remercié le Département des affaires financières et administratives pour

ses efforts louables dans la préparation du rapport financier annuel et du budget annuel de l'Académie, qui a été vivement salué par le Comité de contrôle financier de l'OCI. Son Excellence a également ajouté que le comité a recommandé quelques modifications mineures que l'Académie devrait prendre en considération à l'avenir afin de parvenir à une transparence totale sur tous ses comptes. Son Excellence a également félicité les participants pour la sortie de la deuxième édition du livre des résolutions et recommandations de l'Académie en anglais, après une longue interruption de plus de vingt ans. Dans ce contexte, Son Excellence a salué l'esprit de coopération entre les fonctionnaires responsables de cette importante publication et a remercié tous ceux qui ont contribué à sa préparation afin qu'il puisse voir le jour à nouveau, en particulier M. Jawzi Lardjane, chef de la division de traduction. Son Excellence a également insisté sur la nécessité

de diffuser le livre le plus largement possible à l'intérieur et à l'extérieur des États de l'Organisation afin d'en étendre les bénéfices. Plusieurs décisions ont été prises à l'issue de la réunion, dont les plus importantes sont:

- Confier au Comité des Cadeaux de distribuer la version anglaise du livre des résolutions dans le monde entier, au plus tard fin février prochain.
- Confier au Département des TIC de publier la version électronique du livre des résolutions en anglais sur le site web de l'Académie, tout comme la version arabe.
- Imprimer des exemplaires de la brochure du bulletin mensuel dans les trois langues (arabe, anglais et français) pour distribution aux missions diplomatiques parlant ces langues, aux visiteurs de l'Académie et aux participants aux séminaires et conférences de celle-ci.
- Confier au Département des TIC le soin de convertir les anciens documents scientifiques audiovisuels de l'Académie en versions numériques, facile à sauvegarder et utiliser.

59ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



Mercredi 5 Joumada Al-Oula 1443, correspondant au 29 décembre 2021, la 59ème réunion hebdomadaire des directeurs de département s'est tenue au siège de l'Académie à Djeddah. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, puis en leur présentant un bref résumé de ses récents voyages, au cours de laquelle il a tenu de nombreuses réunions importantes aux Émirats arabes unis et en République

de Guinée, aboutissant à la conclusion d'accords et de partenariats importants pour l'Académie, qui renforceront sa mission et sa position, et ainsi soutiendront ses diverses activités et efforts au sein des États membres et des communautés musulmanes dans le monde. Son Excellence a ensuite parlé de sa rencontre avec le nouveau Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et l'a félicité pour sa prise de fonction à la tête de l'OCI. Il a également profité de cette occasion pour présenter davantage l'Académie, ses objectifs, ses projets et ses programmes futurs, tels qu'ils sont définis dans son plan stratégique. Son Excellence a également évoqué que lors de cette réunion les deux parties ont discuté des résultats de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OCI qui s'est tenue récemment au Pakistan, où les ministres ont décidé de charger l'Académie de former un comité des érudits

de la Oumma pour dialoguer et discuter avec les érudits d'Afghanistan sur les questions relatives aux femmes et leur travail. La réunion a passé en revue les décisions émises par la réunion précédente. Plusieurs décisions ont été prises, dont les plus importantes sont:

- Confier au département de recherche de présenter une conception urgente pour la prochaine réunion avec les leaders religieux des Talibans en Afghanistan, en proposant une leur nom avec la délégation de l'Académie.
- Confier au département de la coopération internationale de présenter une conception globale pour un symposium scientifique jurisprudentiel destiné aux musulmans des pays scandinaves.
- Confier au département des conférences de communiquer avec les participants aux séminaires et sessions de l'Académie au lieu du département des recherches.

60ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Pour assurer la coordination, le suivi et la corroboration des activités et programmes organisés par le Secrétariat général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la soixantième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 30 Joumada Al-Oula 1443H correspondant au 03 janvier 2022 au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour leur engagement à participer aux réunions hebdomadaires, et en félicitant tous les employés de l'Académie pour la nouvelle année administrative, en leur souhaitant du succès et en espérant que les départements et divisions puissent mettre en



œuvre les dispositions du plan stratégique de manière harmonieuse, coordonnée et précise. Son Excellence a également parlé de l'importance de fournir aux membres de l'Académie une connaissance correcte et large des principes universels et des objectifs suprêmes de la charia, et les a appelés à être ouverts à la jurisprudence des écoles islamiques respectées en matière d'ijtihad, l'adhésion à l'approche de la

modération, et la promotion d'une culture de tolérance et de coexistence pacifique entre les sociétés et les peuples, indiquant dans ce contexte l'importance d'informer les membres de l'Académie des vues des différentes écoles de jurisprudence, exerçant une ouverture d'esprit et l'acceptation de l'autre, tout en restant à l'écart de toute forme d'extrémisme, d'hérésie et de blasphème. La réunion a abouti à plusieurs décisions dont les plus importantes sont:

- Tenue d'une réunion du Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'Académie au cours du mois de janvier.
- Début des préparatifs pour la tenue d'un séminaire sur les Fatwas dans les communautés musulmanes: défis et perspectives, au cours du mois de février, en coopération avec le Conseil mondial des communautés musulmanes.

61ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a tenu sa 61ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements dirigés par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire Général, le lundi 07 Joumada II 1443H correspondant au 10 janvier 2022G au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur engagement à participer aux réunions hebdomadaires, réitérant l'importance de ces réunions, qui mettent tout le monde au même niveau de suivi des activités et programmes de l'Académie. Puis Son Excellence a évoqué sa rencontre et la délégation de l'Académie avec Son Altesse Royale le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la province de La Mecque Al-Moukarramah dans son bureau, louant l'importance de cette rencontre et son impact sur l'avenir du Secrétariat général de l'Académie. Son Excellence a déclaré qu'il a profité de l'occasion pour présenter un aperçu de l'Académie, en particulier sa mission de présenter la charia de manière modérée, en soulignant ses avantages et sa capacité à apporter bonheur et stabilité pour l'individu

et la société. Il a également salué les efforts continus de l'Académie pour corriger les idées fausses et les images stéréotypées de l'Islam, soulignant l'engagement de l'Académie dans ses résolutions, recommandations et déclarations à l'approche de la modération et à la diffusion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence, dans un effort pour unir la voix de la Oumma et unir ses rangs. Son Excellence a également exprimé à Son Altesse les remerciements et la gratitude de l'Académie envers le pays du siège, qui a adopté l'Académie depuis sa création il y a quatre décennies et lui a fourni et continue de lui fournir toutes les capacités et services qui l'aident à atteindre ses objectifs et sa mission. Son Excellence a conclu en demandant au Département de la recherche et des études de fournir à l'Émirat les résolutions, recommandations et publications de l'Académie relatives à la promotion d'une culture de modération et de tolérance et au rejet du fanatisme, de l'extrémisme et du terrorisme. Il a également appelé le Département de la planification et de la coopération internationale à accélérer l'achèvement des procédures de signature d'un accord de coopération entre l'Académie et l'Institut Prince Khaled Al-Faisal pour la modération



(l'italique) de l'Université du Roi Abdelaziz à Djeddah. La réunion a abouti à plusieurs décisions dont les plus importantes sont :

- Commencer les préparatifs pour la tenue d'un séminaire sur «Les fatwas dans les communautés musulmanes: défis et perspectives», au cours du mois de février, en coopération avec le Conseil mondial des communautés musulmanes.
- Compiler les résolutions et recommandations de l'Académie sur les questions de modération, de tolérance et de coexistence dans un livret et les traduire dans les langues approuvées par l'Organisation.
- Communiquer avec l'Institut Prince Khaled Al-Faisal pour la modération (l'italique) à l'Université du Roi Abdelaziz pour fixer une date pour la signature de l'accord de coopération avec eux.

62ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Lundi 14 Joumada Al-Akhira 1443, correspondant au 17 janvier 2022, la soixante-deuxième réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie s'est tenue au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Au début de la réunion, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a souhaité la bienvenue aux directeurs de département, et les a remerciés pour leur engagement à assister à ces importantes réunions hebdomadaires pour assurer le suivi des activités et des programmes de l'Académie. Le Secrétaire Général a également évoqué la nécessité pour tous les employés de respecter les heures de travail officielles, ainsi que les règles de présence et de congé, comme stipulé dans les règlements et procédures du statut de l'Académie et les règlements de l'OCI. Il a également appelé tous les directeurs à veiller à ce que ces règles soient strictement appliquées au sein de leurs départements et à ne permettre aucune oisiveté et indiscipline,

que ce soit en matière de présence et de congé, ou en utilisant les heures de travail à des fins personnelles sans rapport avec l'Académie. Dans le même contexte, Son Excellence a souligné l'importance de l'autosurveillance et de la crainte de Dieu Le Tout-Puissant comme base et principe constants dans le comportement d'un musulman, expliquant que les procédures administratives telles que la prise d'empreintes digitales et autres ne sont que des outils qui aident à la discipline, et que le principe de base est que l'employé s'autocontrôle et craint Dieu et adhère à ce qu'il a promis en signant le contrat de travail avec l'Académie. Son Excellence a souligné que le fait de frauder le système en tamponnant l'entrée puis en s'éclipsant à des fins privées, puis en revenant pour tamponner la sortie est une tromperie et une falsification, et par conséquent le salaire que prend cet employé est considéré comme un péché et un interdit qui ne lui est pas du tout permis.



La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Expédier la préparation du symposium sur l'étourdissement des volailles en partenariat avec l'Autorité saoudienne des aliments et des médicaments, tout en veillant à ce qu'il se tienne dans la ville de Djeddah.
- Préparer la prochaine réunion avec les savants des Talibans afghans au cours du mois de février.
- Tenir une réunion pour le Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'Académie au cours du mois de février.

63ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

La 63ème réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a été présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, le lundi 21 Joumada al-Akhira 1443, correspondant au 24 janvier 2022. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur présence régulière et leur volonté de suivre et de mettre en œuvre les résultats des réunions et d'œuvrer à leur réalisation conformément au plan stratégique quinquennal de l'Académie, soulignant que toutes les décisions de ces réunions sont contraignantes et doivent être mises en œuvre avec tous leurs détails et dans les délais qui ont été méticuleusement fixés. Son Excellence a ensuite passé en revue la version anglaise du Livre des Résolutions, qui a vu le jour après une absence de vingt-deux ans. Son Excellence a ensuite passé en revue les axes principaux de la cinquantième session du Comité Financier Permanent de



l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), tenue la semaine dernière, où Son Excellence a exprimé ses remerciements au Département des Affaires Financières et Administratives pour le grand effort qui a été fait pour mettre en évidence les activités et les programmes de l'Académie à travers son rapport financier annuel, qui a été entièrement approuvé, indiquant l'exactitude de la politique financière suivie, et a ajouté que le comité a recommandé quelques améliorations mineures objectives, que Son Excellence a transmises au Département des

Affaires Financières, soulignant la nécessité de les suivre strictement afin d'atteindre l'efficacité et la transparence requises des comptes de l'Académie. La réunion a ensuite discuté des décisions émises de la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes :

- Soumettre un rapport final sur le système d'empreintes digitales, installer des caméras de vidéosurveillance, à l'intérieur et à l'extérieur du siège pour assurer la sécurité des employés et des biens de l'Académie.
- Envoyer des demandes des articles de recherche prévus pour le symposium sur les aliments et les drogues et le symposium sur les communautés musulmanes.
- Distribuer la deuxième édition du Livre des Résolutions en anglais à l'OCI et à tous ses organes subsidiaires, aux missions diplomatiques, aux universités, aux institutions scientifiques et de recherche des Etats membres et des communautés musulmanes.

64ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



Dans le cadre des efforts de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) pour avancer la performance de l'Académie, renforcer la transparence, et mettre en avant toutes les questions nouvelles et émergentes sur la table de discussion pour trouver des solutions appropriées, sur la base du principe de coopération et d'intégration, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la soixante-quatrième réunion hebdomadaire des directeurs des

département, le lundi 28 Joumada Al-Akhira 1443 correspondant au 31 janvier 2022, au siège de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur engagement à participer aux réunions hebdomadaires, soulignant à nouveau l'importance de ces réunions, et a ensuite parlé de l'importance d'examiner les recommandations des forums consultatifs tenus par le Secrétariat général de l'Académie l'année dernière avec les secrétariats et les départements des Awqaf, et les conseils chariatiques des banques islamiques dans le pays du siège, et les pays du Conseil de coopération du Golfe. Son Excellence a souligné la nécessité d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations qui visent à soutenir le Fonds Waqf de l'Académie en collectant des dotations en nature et en espèces pour financer les activités et les programmes de l'Académie. Son Excellence a conclu en saluant les

remarques et recommandations de l'auditeur interne sur les procédures de décaissement du budget, appelant le département des affaires financières à s'y conformer pleinement. Plusieurs décisions ont été émises par la réunion, dont les plus importantes sont :

- Appel à la préparation des forums avec les Conseils de Charia des banques et envoi d'une copie du livre des résolutions en anglais aux participants à ces forums.
- Former plus d'un fonctionnaire du département des médias sur la conception du bulletin d'information mensuel.
- Contacter les organismes liés au Waqf dans l'Etat du Koweït et le Royaume du Bahreïn afin d'ouvrir un compte spécial pour le Fonds Waqf de l'Académie dans les Etats membres de l'OCI.
- Développer un plan de marketing et de vente des publications de l'Académie en ligne et préparer un rapport à ce sujet.

Déclaration de l'AIFI Condamnant et Dénonçant des Attaques terroristes des Milices Houthis contre l'Emirat d'Abou Dhabi



Déclaration de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique Condamnant et Dénonçant les Attaques Terroristes des Milices Houthis contre Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis Louange à Allah, le Seigneur des mondes, et que les éloges et la paix d'Allah couvrent notre Prophète, ses compagnons ainsi que sa famille. Le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), en tant que la référence juridique majeure de la Oumma, exprime sa plus ferme condamnation des attentats terroristes menées par les milices criminelles Houthis le lundi 14/06/1443, correspondant au 17/01/2022, contre des installations civiles vitales dans l'Emirat d'Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, faisant un certain nombre de victimes et de blessés innocents. Le Secrétariat général de l'Académie exprime sa profonde dénonciation de l'agenda de ces milices terroristes de déstabiliser la sécurité et la stabilité

des Émirats arabes unis. Condamnant fermement ces horribles attentats terroristes qui sont contraires aux principes de notre religion et à toutes les normes, coutumes et conventions internationales, le Secrétariat général de l'Académie présente ses plus sincères condoléances à Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, Président des Emirats arabes unis, ainsi qu'à son gouvernement et son peuple. Le Secrétariat présente également ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes, en demandant à Allah Le Plus Haut de les accepter parmi les martyrs, d'assurer le prompt rétablissement des blessés, et de protéger les Émirats arabes unis ainsi que tous les pays musulmans contre les maux de l'extrémisme et du terrorisme. En cette douloureuse occasion, le Secrétariat général de l'Académie appelle les savants, les intellectuels et les sages du monde entier à assumer leur responsabilité entière dans la lutte contre les racines de l'extrémisme et du terrorisme, en particulier pour

déraciner et démanteler les dangereuses prémisses intellectuelles à partir desquelles les milices terroristes Houthis justifient les effusions de sang infaillibles, détruisent les infrastructures, terrorisent les civils et sèment la discorde, les conflits sectaires, la destruction et le chaos dans tout le Yémen. Le Secrétariat général de l'Académie renouvelle également son appel à des efforts scientifiques et intellectuels concertés à tous les niveaux pour faire face à l'extrémisme et au terrorisme, pour renoncer avec véhémence à la violence et à l'intolérance en propageant la modération, la tolérance et la coexistence comme soupape de sécurité pour les communautés et les sociétés partout dans le monde. Ceci dit: Nous demandons à Allah le Tout-Puissant de préserver la sécurité, la stabilité et la prospérité des Émirats arabes unis, et de les protéger de toute transgression et agression.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire général de l'Académie
Internationale du Fiqh Islamique

SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

www.iifa-aifi.org

Rédaction
MOURAD TLILI
JAWZI LARDJANE

info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

[@aifi_org](https://www.facebook.com/aifi_org)

CONCEPTION
SAAD SAMAR

[@aifi.org](https://twitter.com/aifi_org)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661